

TCM

**Compte Rendu de
l'Assemblée Générale du
13 décembre 2013**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2013

Auteur Hervé PEROUX 21/12/2013

Objet: [Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2013](#)

Sommaire

<i>OUVERTURE DE SEANCE</i>	2
<i>COMPOSITION DU BUREAU</i>	2
<i>BILAN DE L'ANNEE ECOULEE / POINTS EN DISCUSSION</i>	3
<i>RESULTATS SPORTIFS</i>	4
<i>PRESENTATION DES COMPTES</i>	5
<i>LEVEE DE SEANCE</i>	5

**OUVERTURE DE SEANCE**

La séance est ouverte à 20h45. Le nombre de personnes présentes ainsi que des pouvoirs représentatifs atteint 14 sur 42 votants (33%) soit plus de 25% des inscrits. L'assemblée générale peut donc commencer.

COMPOSITION DU BUREAU

Actuellement, la composition du bureau est la suivante :

- Pierre-Yves PESTIE Président délégué
- Eric BESANCON Vice Président
- Yannick BOULY Trésorier
- Hervé PEROUX Secrétaire Général / Webmaster
- Pierre VERGON Secrétaire Général Adjoint
- Gérard DE GROOTE Responsable Infrastructures
- Nicolas LABATIDE Animateur Jeunes
- Jean-Pierre CAMUS Maire de Margency
- Jean-Michel MORNACO Adjoint au Maire
- André-Luc MATOU Conseiller Municipal Adjoint aux Sports

Deux membres du bureau sont sortants cette année, il s'agit de :

- Pierre VERGON
- Yannick BOULY

Le vote est effectué à mains levées pour reconduire les sortants à leur poste, les deux sortants obtiennent l'unanimité des votes et sont donc reconduits.

**BILAN DE L'ANNEE ECOULEE / POINTS EN DISCUSSION**

Monsieur Pierre-Yves PESTIE relate les actions majeures survenues en 2012-2013 ou points d'intérêt nécessitant dialogue :

- **Réfection du court n°2** : La société SIMEON constructeur des courts ne répondant plus à nos différentes demandes, nous nous sommes rapprochés de la société SUPERSOL basée à Andilly pour la réalisation des travaux de remise en état de la dalle, un expert mandaté par l'assurance est passé constater l'état de la dalle pour une prise en charge du montant total des réparations qui ont été réalisées à l'automne, reste à faire la peinture de la partie refaite dans le courant du printemps 2014. Nous avons toutefois constaté que la dalle n'était pas conforme au cahier des charges, 9 cm prévus, 3 cm réalisés selon l'échantillon récupéré lors de la réfection, malheureusement aucune action envers le constructeur ne pourra être menée.

Ballejaune : La mise en place du système de réservation des courts via « ballejaune » est un franc succès selon les adhérents, nous avons souscrit un abonnement pour une durée de 3 ans, ce qui va nous permettre de lier dans un premier temps les réservations à l'accès du court n°1 (court couvert) avant d'envisager sa propagation à l'ensemble des autres courts.

- **Sécurisation des accès** : Le portail d'entrée du club ainsi que la porte d'accès au court n°1 (court couvert) seront sécurisés par digicodes, nous avons passé commande à la société SPARTIME courant octobre pour la mise en place de ces digicodes, les travaux devraient être réalisés courant février 2014 avec un peu de retard. Chaque adhérent aura un code unique valable un an pour l'entrée au club (portail), l'accès au court n°1 sera quant à lui lié à la réservation via « ballejaune », un code temporaire sera délivré via « sms » à l'adhérent suite à sa réservation.
- **Défrilateur** : Se renseigner sur l'obligation d'avoir un tel équipement dans une association sportive, pour mémoire, le contrat signé coûte très cher et ne peut être dénoncé avant son terme.
- **Couverture du court n°2** : Ce projet devient vital pour le club, en effet, l'école de tennis grandissante cette année et les projets sportifs (tournois, entraînements) nous obligent à restreindre l'accès aux adhérents qui pourraient bien nous quitter si le club n'évolue pas rapidement. Ce projet est donc d'actualité et avons sollicité la société VELDEMAN pour une réactualisation de leur devis de 2010.



- Nous avons également consulté le Crédit Agricole pour l'obtention d'un crédit de 55 000 € remboursable sur 15 ans, la mairie devant se porter garant pour une telle opération, nous nous sommes rapprochés de Monsieur le Maire pour la mise au vote de cette demande dans un prochain conseil municipal, notre demande ayant été rejetée, nous avons consulté la ligue du Val d'Oise qui nous confirme qu'un tel projet ne doit pas être financé par l'association... affaire à suivre !
- **Trophée du développement** : Le TC Margency a obtenu le trophée du développement pour l'année 2013 dans la catégorie « club < 150 adhérents », juste récompense de l'évolution de notre club cette année, ce qui nous incite à pousser fortement pour l'obtention rapide de la couverture du court n°2.
- **Entretien des courts n°2, 3 et 4** : Un démoissage des 3 courts extérieurs est à prévoir au printemps, après 7 ans d'utilisation, cette opération s'avère indispensable, un budget de 9 000 à 12 000 € est à prévoir (entre 3 000 et 4 000 € / court selon la prestation).

RESULTATS SPORTIFS

Les résultats sportifs ont été présentés par Eric BESANCON :

- **CHAMPIONNAT 35ans et + MESSIEURS** (Nov. / Déc. 2012 et Janvier 2013)
 - o 1 équipe engagée classée 5^{ème} sur 6 en 2^{nde} Série
- **COUPE POTEL MESSIEURS** (Septembre 2013)
 - o 1 équipe engagée classée 4^{ème} sur 6 en 1^{ère} Série
- **CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS JEUNES GARCONS 13/14 ans** (Mai 2013)
 - o 1 équipe engagée classée 3^{ème} sur 5 en Division 4
- **CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS SENIORS DAMES** (Mai 2013)
 - o 1 équipe classée 1^{ère} sur 6 en 5^{ème} Série et **accède en 4^{ème} Série**
- **CHAMPIONNAT PRINTEMPS SENIORS MESSIEURS** (Mai 2013)
 - o Equipe 1 classée 4^{ème} sur 6 en 3^{ème} Série
 - o Equipe 2 classée 3^{ème} sur 6 en 6^{ème} Série

T C M

**Compte Rendu de
l'Assemblée Générale du
13 décembre 2013**



BILAN TOURNOIS 2013

Le TC Margency a organisé cette année par l'intermédiaire de Victor MAROSTEGAN (juge arbitre) 1 tournoi adultes « NC à 30/1 » courant avril ayant compté 34 participants et 1 tournoi jeunes « toutes catégories filles et garçons » courant juillet ayant quant à lui regroupé 210 participants. Cette opération sera renouvelée cette année avec notamment 1 tournoi adultes « NC à 15/1 », un tournoi jeunes et pour la première fois, 2 tournois internes.

PRESENTATION DES COMPTES

Monsieur Yannick BOULY fait la présentation des différents postes de comptes de dépenses et de recettes : (Joint en annexe)

- Remarques sur les obligations détenues par le club : le rendement est vraiment marginal.
- Un livret A a été ouvert au nom du TCM.
- Le Quitus est voté.

LEVÉE DE SEANCE

La séance est levée à 22h00 avec un pôt de clôture